



**PROCES-VERBAL DE TIRAGE AU SORT**  
**A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE**  
**CATEGORIE C**

La Commission consultative paritaire de catégorie C est composée, au vu de l'effectif du personnel des collectivités et établissements relevant du CDG06 de **HUIT sièges** à savoir huit représentants titulaires et de huit représentants suppléants du personnel.

Or, aucun siège n'a pu être pourvu par voie d'élection le 6 décembre 2018 faute de liste de candidats.

Aussi conformément au procès-verbal de carence de liste établi le 2 novembre 2018 et la publication de l'avis de tirage au sort, affichée le 27 novembre 2018 soit au moins 8 jours avant et fixant le jour, la date et le lieu,

Le 6 décembre 2018 à 15h00 s'est déroulé au siège du CDG06 au 33 avenue Henri Lantelme 06700 SAINT LAURENT DU VAR, le tirage au sort des représentants du personnel titulaires et suppléants de la Commission consultative paritaire catégorie C.

Le tirage au sort a été effectué par Monsieur Bernard LESE, Directeur général du CDG06 et représentant de l'autorité territoriale, à partir de la liste électorale ne comportant que les électeurs remplissant les conditions d'éligibilité.

Le tirage au sort s'est déroulé en présence des électeurs de la commission consultative paritaire qui souhaitaient y assister ainsi que des représentants du personnel assistant également aux opérations électorales des CAP et du CT.

Le résultat du tirage au sort est le suivant :

Représentants <u>titulaires</u> du personnel (Genre - Nom - Prénom - collectivité)	Représentants <u>suppléants</u> du personnel (Genre - Nom - Prénom - collectivité)
1. Mme FERACI Régine- commune de Peille	9. Mme DESCACQ Anaëlle – commune de Biot
2. Mme TOUILA Habiba – commune de Carros	10. Mme BATAIL-DALONI Nadine – commune de Lantosque
3. Mme MOULIN Julia – CC des Alpes d'Azur	11. Mme REBBOH Chrystel – commune de Roquefort-les-Pins
4. Mme TILLI DEGLI INNOCENTI Laura – commune de Le Tignet	12. Mr CARNEIRO MARTINS José-Maria – commune de Roquebrune-Cap-Martin
5. Mme DUBOIS Johanna – commune de La Roquette-sur-Siagne	13. Mme LAUNAY Emilie – SIVOM Val de Banquière
6. Mr MEYER Kévin – commune de Saint-Martin Vésubie	14. Mme MELKONIAN Fanny – commune de Châteauneuf
7. Mme DEVYNCK Monique – commune d'Utelle	15. Mme DEBONO Julie – commune d'Isola
8. Mme DE BORDES DE SAINT GEORGES Dominique – commune de Biot	16. Mme COFRADE Virginie – SIVOM Val de Banquière

**Au total sont désignés :**

- ✓ 7 titulaires femmes et 1 titulaire homme,
- ✓ 7 suppléants femmes et 1 suppléant homme.



Afin de pourvoir les postes suite à des démissions éventuelles, une liste supplémentaire de représentants du personnel à la CCP de catégorie C (réserve) est établie :

<u>Représentants complémentaires</u> : Genre - Nom – Prénom - collectivité	
17	Mme BEN ABDEJELIL Raoudha – CC des Alpes d'Azur
18	Mr MERCIER-MUSSO Cédric – commune de Pégomas
19	Mme TEIXEIRA Stéphanie – commune de Valbonne
20	Mme KADIRI Latifa – commune de Carros
21	Mme FICHOT Christelle – commune de Luceram
22	Mme KOVACS Monica – commune de Valbonne
23	Mme GUILLEN Marie-Ange – CCAS de Villefranche-sur-Mer
24	Mme MERCIOT Claire – commune de Coaraze
25	Mme AVENIA Véronique – commune de Pierrefeu
26	Mme DIEUDONNE Ines – CA du Pays de Grasse
27	Mme BARGET Christine – CC des Alpes d'Azur
28	Mr GERVASONI Rémy – commune de La Roquette-sur-Siagne
29	Mme CALMON Doris – commune de Roquefort-les-Pins
30	Mme PESCH Gladiner Del Valle – commune de Théoule-sur-Mer
31	Mr LOROSCIO Eric – CC du Pays des Paillons
32	Mme FELIX Anaïs – commune de Carros

Dressé en **deux exemplaires** et clos, le présent procès-verbal est établi le jeudi 06 décembre 2018 à 18 heures 20 par le représentant de l'autorité territoriale et deux représentants portés volontaire parmi les personnes en présence. **Il est transmis sans délai au Préfet du département.**

*Caroline Confalonieri*  
*gm*



Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général

Bernard LESE